



Conseil exécutif

Centième session
Rovinj (Croatie), 27-29 mai 2015
Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

CE/100/3(b)
Madrid, 13 avril 2015
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie I: Situation actuelle et activités

b) L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

I. Introduction

1. Faire de la contribution du tourisme à la croissance économique, au développement solidaire et à la durabilité environnementale l'une des priorités nationales et internationales reste un objectif majeur de l'Organisation et une condition préalable à l'élaboration et à l'application de toute politique visant à étayer l'expansion et la viabilité du secteur.
2. Le rapport ci-après met en exergue les principales actions programmées et/ou menées par le Secrétariat, depuis le rapport présenté à la 99^e session du Conseil exécutif, pour relever le défi d'intégrer le tourisme dans les priorités mondiales et nationales.

II. Intégration du tourisme dans les priorités mondiales

3. La campagne de la **Lettre ouverte OMT/WTTC sur les voyages et le tourisme** se poursuit. Pendant la période considérée, la Lettre ouverte a été présentée à six nouveaux pays (l'Albanie, la Slovaquie, Oman, l'Espagne, la République islamique d'Iran et le Honduras). Par conséquent, entre février 2011 et fin mars 2015, 73 chefs d'État et de gouvernement ont reçu la Lettre ouverte. Cette dernière a pour objectif de conférer au secteur le plus haut soutien politique.
4. La Turquie assurant cette année la Présidence du G20, c'est dans ce pays que se tiendra la **sixième réunion des ministres du T.20** les 29 et 30 septembre 2015. Celle-ci constituera une occasion unique de renforcer la coopération entre les pays du G20 dans le domaine du tourisme et d'accroître la contribution du secteur à une croissance économique plus solidaire, moyennant notamment la création d'emplois décents. Pour ce qui est des priorités de la Présidence du G20, il est proposé que la sixième réunion des ministres du T.20 analyse comment le tourisme peut relever les défis de « la croissance sans emploi » en se penchant en particulier sur les politiques qui promeuvent l'égalité des genres, le travail des jeunes, l'adéquation des compétences, l'entrepreneuriat et les investissements libérant l'emploi et la croissance. C'est dans ce sens que l'OMT et l'Organisation internationale du travail (OIT) prépareront un document de référence avec la participation des pays du T.20.



5. Le secrétariat continue d'œuvrer, **de façon coordonnée, pour que le tourisme grimpe dans l'échelle des priorités du système des Nations Unies et d'autres grandes organisations internationales et régionales.** À cet égard, le secrétariat de l'OMT a décidé d'affecter un Attaché de liaison à Genève (Suisse), à compter du 1^{er} mars 2015.

6. Parmi les activités menées et/ou programmées dans ce domaine de travail, il convient de souligner :

a) La proposition de faire de **2017 l'Année internationale du tourisme pour le développement et la paix** : l'OMT travaille avec les États membres pour proposer à l'Assemblée générale des Nations Unies de célébrer en 2017 l'Année internationale du tourisme pour le développement et la paix. Cette proposition, si elle était acceptée, serait accompagnée de présages favorables car 2017 marquerait le cinquantenaire de 1967, année déclarée par les Nations Unies Année internationale du tourisme avec pour thème « Passeport pour la paix ».

b) Le **Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP)**, adopté à la conférence Rio+20 en tant que cadre d'action : le tourisme durable y figure comme l'un des cinq programmes initialement identifiés, les autres étant : information des consommateurs; modes de vie durables et éducation; achats publics durables ; bâtiments et construction durables. Le programme sur le tourisme durable a été lancé le 5 novembre 2014 à Londres (Royaume-Uni), lors de la Journée sur le tourisme responsable au World Travel Market (WTM), en présence du chef du programme, l'OMT, et des co-chefs de file, le Maroc, la France et la République de Corée (voir le document CE/100/3(l)(e)).

c) Les **objectifs de développement durable (ODD)** : Suite aux efforts concertés du Secrétariat de l'OMT et du Bureau de liaison de New York des Nations Unies, l'actuelle proposition d'ODD contient plusieurs buts en rapport avec le tourisme durable aux chapitres de la croissance économique, des modes de consommation et de production durables, des océans et des PEID. La phase suivante des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 a commencé en janvier 2015 et se prolongera jusqu'en juillet 2015, date à laquelle le programme devrait recevoir l'assentiment des États membres avant d'être soumis pour adoption au sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en septembre 2015 (voir le document CE/100/3(l)(e)).

d) **Le programme sur le tourisme et la sécurité** : dans ce domaine, l'OMT a renforcé sa coopération avec les institutions et organisations onusiennes pertinentes, comme la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECCT) et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF), pour promouvoir la sécurité du tourisme. Depuis 2014, l'OMT fait partie du Groupe de travail de la CTITF sur la protection des infrastructures critiques, des cibles vulnérables, d'Internet et de la sécurité du tourisme (voir le document CE/100/3(l)(e)).

e) **La contribution du tourisme au développement durable des petits États insulaires en développement (PEID)** : Le tourisme durable est l'un des thèmes prioritaires du document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID), le scénario pour des modalités d'action accélérée dans les PEID (appelé également « scénario de Samoa »), où l'on trouve un vaste ensemble de domaines d'intervention. L'OMT a également joué un rôle important et apporté de précieuses contributions à divers événements qui ont ponctué la Conférence (voir le document CE/100/3(l)(e));

f) La **résolution** de la 69^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la « **Promotion du tourisme durable et, notamment, l'écotourisme aux fins de l'élimination de**

la pauvreté et de la préservation de l'environnement », adoptée par consensus et parrainée par 107 États membres.

g) **La Conférence mondiale OMT/UNESCO sur le tourisme et la culture : construire un nouveau partenariat** qui s'est tenue à Siem Reap (Cambodge) du 4 au 6 février 2015. La Conférence a réuni plus de 900 participants, au nombre desquels plus de 45 ministres et vice-ministres du tourisme et de la culture, des experts internationaux, orateurs et invités en provenance de 100 pays. La *Déclaration de Siem Reap sur le tourisme et la culture* en découlant souligne qu'il faut créer un nouveau cadre de collaboration entre le tourisme et la culture avec la participation active des communautés d'accueil, des visiteurs et des secteurs public et privé. Elle comporte par ailleurs un ensemble d'engagements se rapportant aux quatre domaines clés analysés pendant la Conférence : tourisme et patrimoine culturel, itinéraires culturels, liens entre tourisme, cultures vivantes et industries créatives, et contribution du tourisme culturel au développement urbain (voir le document CE/100/3(l)(e)) et tourismandculture.org).

7) **La 21^e session de l'Assemblée générale de l'OMT** : La 21^e session de l'Assemblée générale de l'OMT, qui se tiendra à Medellín (Colombie) du 12 au 17 septembre 2015 sous le thème « Tourisme : encourager la croissance solidaire et la transformation sociale », constituera une occasion fondamentale de promouvoir la valeur du secteur touristique dans les priorités mondiales pour relever des défis tels que la connectivité, le changement climatique, le développement, la paix et l'inclusion sociale.

III. Suites à donner par le Conseil exécutif

- 8) Le Conseil exécutif est invité à :
- a) Prendre note du travail mené par le Secrétariat pour intégrer le tourisme dans les priorités mondiales et nationales ;
 - b) Encourager les États membres à appuyer la place du tourisme parmi les priorités internationales, notamment dans les processus en cours aux Nations Unies, et en particulier dans les négociations actuelles sur les objectifs de développement durable ; et
 - c) Soutenir, par l'entremise de ses représentations auprès des Nations Unies, la proposition à la prochaine Assemblée générale de l'ONU de célébrer en 2017 l'Année internationale du tourisme pour le développement et la paix.